



BOURSE DE 7500\$ * voir les conditions d'admissibilités

Vous aimeriez devenir Préposé(e)s aux bénéficiaires ?

C'est avec plaisir que la résidence Angelica nous vous annonçons que le Ministère de la santé et des Services sociaux a de nouveau mis en place le programme de bourses menant au diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne en établissement (DEP 5358) pour l'année 2022-2023. La résidence Angelica offre des bourses de 7500\$ et une confirmation d'embauche à tout personne désirant suivre la formation.

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE AU PROGRAMME DE BOUSES :

- Fournir une preuve d'inscription dans un programme de formation du DEP APED (5358) à temps complet dans une école reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec;
- Avoir une preuve démontrant la couverture vaccinale prescrite au moment du premier stage;
- Remplir le formulaire d'engagement;
- Résider au Québec et détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent;
- Être sélectionné par le comité de sélection et obtenir une confirmation d'embauche de notre part.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

- **Le ou les candidat (s) doit s'engager** à débiter et à terminer le programme de formation dans les délais prescrit avec le centre de formation;
- Offrir une disponibilité, conforme aux dispositions locales en vigueur, adaptées aux besoins de l'employeur, pour un minimum d'une (1) année, à l'obtention de son diplôme d'études.
- Rembourser les montants réclamés en cas d'abandon ou de non-respect de l'engagement.

À titre indicatif, voici quelques centres de formation qui offrent la formation. Faites vite car les places sont limitées et certains cours débutent bientôt!

- **Centre de formation Antoine-de-Saint-Exupéry;**
- **École des métiers des faubourgs-de Montréal**

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ? VOICI LA DÉMARCHE À SUIVRE :

- Vous devez acheminer tous les documents qui permet d'être éligible au programme de bourses; (curriculum vitae, preuve d'inscription dans un centre de formation reconnu par le Ministère de l'éducation du Québec, preuve de résidence au Québec ou statut de citoyen canadien ou résident permanent). **ENVOYER LE TOUT PAR COURRIEL** :drh.ange@ssss.gouv.qc.ca

- **FAITES VITE CAR LES PLACES SONT LIMITÉES ET CERTAINS COURS DÉBUTENT BIENTÔT!**

Pour tous ceux désirant s'inscrire, nous en faire part au plus tard le 19 août 2022.